

2022
PRÉSIDENTIELLE

Le Pen et Macron :

là, ça devient très personnel

Entre les deux finalistes à l'élection présidentielle du 24 avril, c'est projet contre projet ! Les deux candidats ne cessent de se rendre coup pour coup, et multiplient les attaques.

Il se rendent coup pour coup. Les deux finalistes à la présidentielle, Emmanuel Macron et Marine Le Pen, s'affrontent projet contre projet et sur un ton de plus en plus personnel.

Pour le président sortant, le programme de sa rivale d'extrême droite n'est pas « la douceur incarnée ». Sa présidence a été « affreusement autoritaire », lui répond Marine Le Pen.

L'un appelle à faire barrage à l'extrême droite, conscient du fait que cela ne suffit plus et qu'il doit d'abord convaincre. L'autre en appelle au « peuple » pour faire « barrage au retour d'Emmanuel Macron » qui gouverne pour « un petit nombre », mais doit rassurer et dire qu'elle n'est pas dans la « radicalité ».

Le Pen interpellée par des femmes voilées

Au lendemain de son premier grand meeting depuis le premier tour, jeudi, à Avignon, la candidate RN a enchaîné hier matin par une visite d'un marché à Pertuis (Vaucluse), où elle a été interpellée à plusieurs reprises par des femmes voilées. « L'interdiction du voile est essentielle », a insisté la candidate qui propose de sanctionner d'une amende le port du voile dans l'espace public qu'elle assimile à un « uniforme » islamiste.

Comme en écho au président Macron qui devait visiter dans l'après-midi l'avancement du chantier de Notre-Dame de Paris, Marine Le Pen s'est aussi rendue à l'église Notre-Dame de la Purification, à Lauris, à 10 km de Pertuis, pour « prendre quelques minutes d'arrêt dans une campagne folle ».

Marine Le Pen cherche à lisser son image et dénonce la « brutalité » des attaques du camp ad-



verse. « Ça me conforte dans l'idée que je peux gagner cette élection présidentielle car la brutalité qui est exprimée à mon égard est proportionnelle aux chances que j'ai de gagner cette élection », a-t-elle lancé.

Avantage Macron ?

À huit jours du scrutin (24 avril), le président sortant garde l'avantage dans les intentions de vote (entre 53 à 55 %) mais avec une marge moindre qu'il y a cinq ans (66/34). Et avec plusieurs inconnues : le niveau de l'abstention et le report des 21,95 % de voix qui sont allées à l'Insoumis Jean-Luc Mélenchon au 1^{er} tour.

En tout cas, cette campagne du second tour ne ressemble en rien à celle du premier. Macron n'avait effectué qu'un seul meeting, ne s'était pas souvent déplacé et avait refusé de débattre avec les onze autres prétendants à l'Élysée. Ses adversaires l'avaient accusé de vouloir « enjamber » le scrutin.

Depuis, Emmanuel Macron a considérablement allégé son agenda diplomatique. Il multiplie les im-

mersion en région dans le Nord, en Alsace et en Normandie avant un grand meeting aujourd'hui à Marseille, avec des rencontres et échanges parfois vifs à l'occasion de longs bains de foule. « Du terrain, du terrain, du terrain », explique un cadre de la majorité, avant le débat télévisé crucial de l'entre-deux tours mercredi prochain. Changement de ton et de rythme également pour Marine Le Pen qui, depuis plusieurs semaines, menait une campagne à bas bruit, favorisant les déplacements dans de petites localités de la « France des oubliés » autour de la thématique du pouvoir d'achat, tentant aussi de lisser son image. Depuis lundi, elle va de média en média et donne des conférences de presse sur la réforme des institutions et la diplomatie, deux sujets régaliens par excellence. Interrogée hier matin sur BFMTV et RMC sur l'absence d'appels à voter pour elle, Marine Le Pen a répondu : « Je ne sais pas si c'est moi qui leur fais peur. La vraie question c'est : est-ce que c'est moi qui leur fais peur ? Ou est-ce que c'est le pouvoir en place ? »

Violences conjugales : Macron veut élargir le fichage

Emmanuel Macron a envisagé hier d'élargir le fichage aux mis en cause dans des affaires de violences conjugales, et non pas simplement les condamnés, sur le modèle du fameux fichier S « sûreté de l'Etat ». Une proposition jugée « dangereuse » par Marine Le Pen. « Ce sont des gens dont on sait qu'ils sont susceptibles d'être violents car il y a déjà eu des alertes », a exposé le président-candidat sur France Info. « Très concrètement, si vous avez déjà eu des mains courantes, des dépôts de plainte qui n'ont pas été au bout, c'est pouvoir fichier toutes ces personnes pour que quand quelqu'un vient, sa compagne actuelle ou sa future compagne, on puisse savoir que c'est quelqu'un (le mis en cause, ndr) qui a déjà des antécédents et avoir une alerte supplémentaire », a complété Macron. Actuellement le fichier judiciaire automatisé des auteurs d'infractions sexuelles et violentes (Fijavis) recense les personnes condamnées pour certaines infractions sexuelles ou violentes. Le gouvernement planche par ailleurs sur un fichier des violences intra-familiales (VIF) dont les contours sont encore flous mais auquel le candidat fait cependant référence.

Les échos de la campagne

► **500 artistes voteront Macron.** Guillaume Canet, Jeanne Balibar, Charlotte Gainsbourg, Pierre Arditi, Jane Birkin, Black M, Matthieu Chedid, CharElie Couture, François Cluzet, Béatrice Dalle, Vincent Delerm, David Foenkinos, Julie Gayet, Gilles Lellouche, Marc Levy, Clara Luciani, Fabrice Luchini, Alex Lutz, Enrico Macias, Yannick Noah, Marc Lévy, etc. Près de 500 artistes et écrivains ont affirmé qu'ils allaient voter « sans aucune hésitation » Emmanuel Macron, dénonçant le programme de Marine Le Pen.

► **Benoît Hamon appelle à voter Macron.** « L'acte sera difficile, sans naïveté, sans indulgence, mais le choix sans hésitation. » Le tweet est signé Benoît Hamon. Retiré de la vie politique depuis quelques mois, l'ancien candidat au 1^{er} tour de la présidentielle 2017 (PS) et ex-ministre de François Hollande, désormais investi au sein de Singa, organisation tournée vers l'accueil des réfugiés et des personnes migrantes, appelle à voter Emmanuel Macron.

► **Europe 1 épinglée.** La radio a reçu un avertissement du régulateur de l'audiovisuel, l'Arcom (ex-CSA), pour n'avoir pas respecté l'égalité des temps de parole entre candidats avant le 1^{er} tour. L'Arcom évoque un temps de parole et un temps d'antenne inégaux dans la période 28 mars - 8 avril. Le candidat qui a bénéficié du moins de temps de parole dans toutes les tranches horaires est Philippe Poutou. Europe 1 a indiqué qu'il avait refusé d'intervenir sur l'antenne au cours de cette période.